



## La Ville de Laval reçoit l'accréditation Municipalité amie des enfants

Laval, le 27 mai 2014 – Lors de la fête de quartier « On s'éclate en famille à Sainte-Rose et Fabreville », qui a accueilli 1000 personnes et qui s'est tenue le 24 mai dans le cadre des célébrations entourant la Semaine québécoise des familles, la Ville de Laval a reçu l'accréditation Municipalité amie des enfants (MAE) remise par le Carrefour action municipale et famille (CAMF) en collaboration avec UNICEF Canada.

La cérémonie protocolaire s'est déroulée au parc Isabelle à Fabreville-Est, en présence du député de Sainte-Rose, M. Jean Habel, de Mme Aline Dib (représentante du maire de Laval et conseillère du quartier de Saint-Martin), des conseillers municipaux M. Gilbert Dumas (quartier de Marc-Aurèle-Fortin), M. Alain Lecompte (quartier de L'Orée-des-Bois) et M. Michel Trottier (quartier de Fabreville) ainsi que de M. Marc-André Plante (directeur général du CAMF).

L'accréditation MAE symbolise l'engagement de la municipalité envers le bien-être des enfants et des droits de l'enfant. En signant la charte de l'initiative MAE, la Ville de Laval s'engage à apporter son soutien à la mise en application de la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations unies et à faire la promotion de la Journée nationale de l'enfant, qui se tient annuellement le 20 novembre. « C'est avec fierté que nous nous joignons à l'initiative internationale Villes amie des enfants. Cette accréditation nous invite à poursuivre nos efforts pour l'amélioration de la qualité du milieu de vie des enfants », affirme M. Marc Demers.

Notons que la Ville de Laval a retenu l'attention du comité d'accréditation en raison du dynamisme et de la détermination de son administration municipale pour la mise en place de mesures et d'actions visant à contribuer au développement global des enfants de sa communauté. Ceci se perçoit, entre autres, par la réalisation de mesures visant à encourager les déplacements actifs des enfants vers l'école et vers les lieux récréatifs. De plus, le comité d'accréditation a été impressionné et séduit par les moyens déployés par la municipalité pour encourager la participation des enfants à la vie démocratique et par l'offre de loisirs riche et équilibrée répondant aux besoins et aux attentes des enfants de tous les groupes d'âge. Ainsi, la Ville démontre que les droits de l'enfant sont pour elle une priorité.

Bref, la Ville de Laval se distingue par la place de choix qu'elle fait aux enfants en tant qu'acteurs et actrices de leur milieu.

« En se préoccupant autant de ses jeunes citoyens et citoyennes et en s'engageant à promouvoir la Convention relative aux droits de l'enfant, et à l'appliquer dans son milieu, la Ville de Laval envoie un message exemplaire à toutes les autres villes du Québec », a ajouté Mme Mélissa de Roquebrune, directrice générale d'UNICEF Québec.

Ce programme s'inscrit directement dans le mouvement qui a amené les municipalités québécoises à adopter une politique familiale dans leur milieu, comme la Ville de Laval l'a fait en 2007.

En recevant l'accréditation MAE, la municipalité de Laval démontre formellement qu'elle place les enfants au cœur de ses préoccupations et qu'elle fait la promotion des politiques favorables au

plein épanouissement de ceux-ci. Elle envoie aussi un message clair à sa population en affirmant son engagement envers la réussite scolaire et le développement des enfants de la communauté », déclare M. Alain Rayes, président du conseil d'administration du CAMF.

#### **À propos de l'UNICEF**

L'UNICEF est le chef de file mondial des organismes humanitaires et des agences de développement axés sur l'aide à l'enfance. Grâce à des programmes novateurs ainsi qu'à la promotion et la défense des droits de l'enfant, nous protégeons ces droits et sauvons la vie d'enfants dans pratiquement chaque pays. Notre portée mondiale, notre influence sans égale sur les décideurs et nos divers partenariats nous permettent de contribuer largement à façonner un monde digne des enfants. Entièrement tributaire de contributions volontaires, l'UNICEF vient en aide aux enfants sans égard à leur origine ethnique, religion ou opinion politique.

#### **À propos du Carrefour action municipale et famille**

Le Carrefour action municipale et famille (CAMF) est un organisme à but non lucratif, qui regroupe les municipalités et les MRC intéressées par le développement de politiques familiales municipales et par la démarche Municipalité amie des aînés. De plus, il est le promoteur de l'initiative Municipalité amie des enfants au Québec en collaboration avec UNICEF Québec. En raison de son membership et de sa mission, le CAMF représente le milieu municipal sur toutes les questions relatives à la famille et intervient auprès du gouvernement et des grandes associations intéressées.

Notons également que cette initiative est soutenue par Avenir d'enfants.

? 311 – [www.laval.ca](http://www.laval.ca)

 [www.facebook.com/villedelavalpageofficielle](https://www.facebook.com/villedelavalpageofficielle) –  [www.twitter.com/@laval311](https://www.twitter.com/@laval311)


– 30 –

Source : Caroline Jodoin, conseillère en communication  
Division des communications et des relations avec les médias – Ville de Laval  
450 978-6888, poste 4326, [ca.jodoin@ville.laval.qc.ca](mailto:ca.jodoin@ville.laval.qc.ca)

Maryse Bédard-Allaire, chargée de projet - MAE  
Carrefour action municipale et famille  
450 466-9777, poste 223, [mballaire@carrefourmunicipal.qc.ca](mailto:mballaire@carrefourmunicipal.qc.ca) - [www.amiedesenfants.ca](http://www.amiedesenfants.ca)

#### **SERVICE DES COMMUNICATIONS**

1, place du Souvenir, C. P. 422, succursale Saint-Martin, Laval (Québec) H7V 3Z4

 311 ou 450 978-8000 • télécopieur : 450 978-5943 • [www.laval.ca](http://www.laval.ca)